



Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 mars, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes du Lardin Saint-Lazare, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, Vice-Président.

Date de convocation : 12 mars 2025

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	42
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Sylviane GRANDCHAMP, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, , Annie DELAGE, Gaston GRAND, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Philippe COLLAS, Edmond Claude DELPY, Bernard DURAND, Victor MONTEIL, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole DUBREUIL-RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN, Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Patricia FLAGEAT, Nicolas DJERBI, Sébastien LUNEAU, Alexandra DUMAS, Patrick DELAUGEAS, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE-BOYER, Stéphanie PORTE.

Suppléant : Dominique DURUY représenté par Gilles COZANET, Jacques MIGNOT représenté par Danièle RIBET, Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Mattia TRETEMONT représentée par Pascale LARUE.

Excusés : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Caroline VIEIRA CHEVALIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Michel LAGORCE, Bernard BEAUDRY, Fabien JAUBERT, Jean-Yves VERGNE, Isabelle DUPUY, Roger LAROUQUIE, Maud MANIERE.

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL-RAVIDAT

Objet : Approbation du Compte Administratif 2024 BA ZONES D'ACTIVITES

Vu, les travaux du bureau en date du 12 février 2025 et 13 mars 2025,

Vu, le débat d'orientations budgétaires 2025 et le rapport présenté lors du conseil communautaire du 19 février 2025,

Après s'être fait présenter le compte administratif 2023,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2024,

MR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0021-DE
Reçu le 28/03/2025

Vu la décision modificative corigeant des affectations de résultats sur exercices antérieurs ne pouvant être admises sur ce type de budget « lotissement », et qu'il convient de la compléter par la correction des résultats reportés 2023 sur 2024 suite à erreur de retranscription, ces derniers étant les suivants : les lignes 001 (en dépense d'investissement) et 002 (en recette de fonctionnement) sont de 466 813,67 € et 1 290 355,34 € au lieu de 2 035 340,83 € et 2 858 882,50 €.

Monsieur Dominique BOUSQUET, Président, quitte la salle et ne participe pas au vote.

Le Conseil Communautaire, où l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER, et après en avoir délibéré, DÉCIDE :

 **D'APPROUVER** le compte administratif 2024 du budget considéré lequel peut se résumer comme suit :

BUDGET		BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITÉS		
Libellé		FONCTIONNEMENT		
		Déficit	Excédent	
Résultats reportés 2023 corrigés			1 290 355,34 €	
Opérations de l'exercice 2024		Dépenses	Recettes	Résultats exercice
		3 591 845,13 €	5 151 111,39 €	1 559 266,26 €
Totaux		3 591 845,13 €	6 441 466,73 €	
Résultat de clôture 2024 par section		FONCTIONNEMENT		
		Déficit	Excédent	
			2 849 621,60 €	
Besoin de financement de la section d'investissement				
Restes à réaliser en dépenses d'investissement				
Restes à réaliser en recettes d'investissement				
Besoin de financement après RAR				
Rappel résultat de fonctionnement				
Résultat de clôture avec restes à réaliser				
		INVESTISSEMENT		
		Déficit	Excédent	
		466 813,67 €		
		Dépenses	Recettes	Résultats exercice
		5 191 626,08 €	3 981 368,86 €	-1 210 257,22 €
		5 658 439,75 €	3 981 368,86 €	
		INVESTISSEMENT		
		Déficit	Excédent	
		1 677 070,89 €		
				-1 677 070,89 €
				0,00 €
				0,00 €
				-1 677 070,89 €
				2 849 621,60 €
				1 172 550,71 €

 **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser,

Restes à réaliser en dépenses d'investissement
Restes à réaliser en recettes d'investissement

0,00 €
0,00 €

D'ARRETER les résultats définitifs.

Résultat de clôture avec restes à réaliser

1 172 550,71 €

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 20/03/2025

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20250320-DE2025_0021-DE
Reçu le 28/03/2025